

Date de publication :

Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20230913-DE230907MCO0903-DE
Date de télétransmission : 14/09/2023
Date de réception préfecture : 14/09/2023

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
Place du Marché
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2023-09-03

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

(dont 4 pouvoirs)

Objet : Attribution marchés de travaux - Restructuration de l'espace Albert Maurice - suite relance lots infructueux (Pôle sportif tranche 3)

- **L'an deux mille vingt-trois,
Le 07 septembre, à 20h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

Date de convocation : 01 septembre 2023

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Patrick Withers est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres votants.

Présents :

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, TOINET Guy, SARTORETTI, Michel, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, AGGOUN Jean-Claude, GRANGE Evelyne, FEUNTUN Christel, ÇAKIR-LOUSSE Corinne, DALBEPierre Michael, LAPLACE Sébastien, MURIGNEUX Claudie, PAISSE Matthieu, RATTON Maryline, THEVENON Pierrick, VENET Denis, VERICEL Pauline, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana.

Absents excusés :

GRANGE Agnès, pouvoir donné à Mme. Evelyne GRANGE
ROY Jean Sébastien, pouvoir donné à Mme SIMON Anne-Claire
FLAMENT Julien pouvoir donné à Mme MURIGNEUX Claudie
VAUX Marie-Aimée pouvoir donné à Mme ODIN Catherine

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de restructuration de l'espace Albert Maurice, Boulevard du stade.

Ce marché a été lancé le 17 mai 2023 selon les règles de publication des MAPA avec date limite de réponse fixée au 12 juin 2023 à 12h00.

Le conseil municipal réuni le 06 juillet dernier a donné son accord pour accepter la proposition de la CAO à savoir : attributions des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.

En date du 12 juillet une nouvelle procédure adaptée a été ouverte, il s'agit d'une relance pour cause de lots déclarés infructueux.

La CAO s'est réunie le 7 septembre 2023 pour analyser les nouvelles offres reçues après négociation tarifaire des lots 7 menuiseries extérieures aluminium, 9 menuiseries intérieures et 16 chauffage ventilation plomberie sanitaire.

Le compte rendu de la CAO est exposé.

Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré :

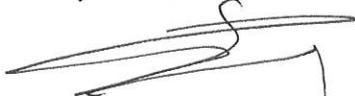
à 26 voix pour et 0 contre

- 1) **DONNE SON ACCORD**, pour accepter la proposition de la CAO et attribue :
 - lot n°7 - Menuiseries extérieures aluminium à SAS B'ALU pour un montant de 87 000,00 € HT.
 - lot n°9 - Menuiseries intérieures à SAS BLANC BARANGE pour un montant d'offre de base de 113 669,94 € HT ainsi que la prestation supplémentaire "panneau bois perforé" pour un montant de 29 502,25 € HT.
 - lot n°16 - Chauffage ventilation plomberie sanitaire à SARL NEEL FRAISSE pour un montant d'offre de base de 267 412,00 € HT ainsi que la prestation supplémentaire "remplacement ventilo-convecteur" pour un montant de 13 656,00 € HT.
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l' acte d'engagement pour les lots 7, 9 et 16 pour le lancement du projet des restructuration de l'espace Albert Maurice,
- 3) **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif,
- 4) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat
- 5) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,**

La/Le secrétaire de séance



Le Maire,

